

BPJEPS Educateur Sportif

Activités de la Forme

Mention Cours Collectifs +

Mention Haltérophilie Musculation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et
des Sports –Date d'enregistrement de la certification :5/09/2016

Niveau 4 – (Bac/Bac Pro) – RNCP28573

Dates Prévisionnelles :

30 juin 2025 au 3 avril 2026

Lieu(x) de formation :

Ligue de L'Enseignement
9 Chemin des Alpilles - 04000 DIGNE LES BAINS

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h00

Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

Le BPJEPS AF double option permet de devenir éducateur sportif de fitness et coach sportif.

L'éducateur fitness encadre les cours collectifs dont les activités en musiques. (Option CC)

Le coach sportif encadre en haltérophilie musculation (Option HM) jusqu'au premier niveau de compétition fédérale et peut organiser et suivre une planification sportive dans un objectif de performance, de bien être ou de rééducation.

Au-delà de l'encadrement le diplôme permet : d'organiser et gérer des activités de la forme et de participer au fonctionnement de la structure, d'assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Parcours optimal : 847 heures en centre et 406 heures en structure d'alternance (stage), soit 1253 heures pour un parcours complet sur le Programme Territorial de Formation Qualifiante de la région SUD PACA.

Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Le BPJEPS AF double option propose la certification de deux BPJEPS distinct, chaque option représentant un diplôme à part entière. Ils possèdent néanmoins un tronc commun qui se caractérise par les UC 1 et UC 2 (unités capitalisables)

La certification du BPJEPS se déroule donc en 4 épreuves :

- 1 épreuve regroupant l'UC1 et l'UC2, soutenance devant un jury présentant la capacité du candidat à mettre en œuvre un projet, sur la base d'un projet mis en place dans la structure d'alternance.
 - Unité capitalisable 1, UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
 - Unité capitalisable 2, UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- 1 épreuve de mise en situation pratique dans la structure d'alternance, animation d'une séance au choix support CC ou HM :
 - Unité capitalisable 3, UC3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
- 2 épreuves pour validation des UC 4A (CC) et 4B (HM) décomposées en 2 temps (à passer pour chaque option) :
 - 1 démonstration technique à valider au préalable puis
 - 1 conduite de séance

Comment intégrer la formation ?

• Prérequis :

- Dossier inscription à retirer à la Ligue de l'Enseignement
- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire d'un brevet de secourisme en cours de validité.
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables (dits tests nationaux)
 - Test Luc Léger palier 7 pour les femmes, palier 9 pour les hommes
 - Test cours collectif
 - Test de musculation

!/ Attention ce sont des tests nationaux officiels, il faut se préparer ! → Contactez-nous pour mieux vous préparer !

- Certains diplômes ou certifications des métiers de la forme et de la force dispensent des tests prérequis selon les options, nous consulter pour obtenir la liste

• **Tests d'Exigences Préalables BLANCS des candidats : 27 FEVRIER 2025-10h00 à la Ligue**

• **Tests d'Exigences Préalables des candidats : 6 mai 2025**

Seuls les candidats ayant déposé un dossier complet peuvent participer à cette sélection.

- **Entretien individuel de sélection : suite aux tests nationaux**

• Statut :

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés

• Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Attention, restrictions médicales -liées à la pratique sportive de haut niveau
- Locaux et plateaux techniques accessibles (l'entrée, l'accueil, les circulations, les sanitaires, le parking)
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire
- Contactez-nous pour en savoir plus

• Nombre de places : 8

• Délai d'accès : 3 à 4 mois selon situation au niveau des prérequis

• Durée de la formation : 10 mois

• Financement de la formation :

- Financement Région SUD PACA et Fonds Social Européen
- Compte Personnel de Formation
- Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
- Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
- Individuel Payant
- Tarif : 12 750€ (pour les candidats hors prise en charge Région Sud)

Pour tous renseignements, contactez :

Mélissa PEREZ : 07 66 36 01 21

Email: fol04formation@laligue-alpesdusud.org

Taux de satisfaction des
stagiaires en 2024 :

83%

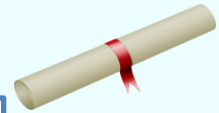
BPJEPS Educateur Sportif

Activités de la Forme

Mention Cours Collectifs +

Mention Haltérophilie Musculation

Formacode : 15477 – Fiches ROME : G 1204



**Taux de réussite
2024 : 80%**
**validation totale et
10% partielle**

**Taux de retour à
l'emploi en 2023 : 55%**
dans le métier

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Exercices individuels et collectifs.
- Face à face pédagogique.
- Pratique en gymnase et en salle de remise en forme.
- Mise en situation réelle sur différents publics.
- Alternance tutorée

A travers des méthodes actives les stagiaires sont amenés à construire leur projet professionnel et personnel. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers professionnels sont les bases structurantes de cette formation.

Evaluation durant la formation

Livret d'alternance pour le suivi avec le tuteur.

Evaluation formative après chaque session de formation.

Les outils d'auto-évaluation sont proposés afin d'évaluer la progression en vue de la certification

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Formateurs experts des activités et formés aux techniques de formation
- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans l'entreprise d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.

Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

MÉTIER, ENTREPRISES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les activités s'exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations...), ainsi que du statut de travailleur indépendant : salles de remise en forme, structures touristiques, centres médicaux / paramédicaux, associations sportives, collectivités, comités d'entreprise, à domicile chez ses clients. L'éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire. **Poursuite d'études** : DEJEPS, Bachelor Sports

Programme et Contenus de la formation

Module A

Fondamentaux du métier-sécurité. Ce module vise à poser les bases techniques et pédagogique du métier.

Module B

Construire et gérer un projet (UC 1-2). Ce module vise à aborder les compétences de gestion d'un projet et d'une structure.

Module C

Technique et pédagogie des Activités de la Forme et disciplines associées (UC 3) : renforcement musculaire, cardio-training, gym douce, gym bien être, stretching, gym senior, Pilates, etc...

Module D

Technique et pédagogie cours collectifs (UC 4). Ce module vise à développer la compétence technique et pédagogique des cours collectifs : cours chorégraphiés en musique, renforcement musculaire en musique.

Module E

Technique et pédagogie haltérophilie musculation (UC 4). Ce module vise à développer la compétence technique et pédagogique de l'haltérophilie musculation : haltérophilie, musculation, entraînement physiologique.

Pour en savoir plus, participez aux informations collectives afin de préparer votre projet :

- **14 janvier 2025** à 14h à la Ligue de l'Enseignement
- **11 février 2025** à 14h à la Ligue de l'Enseignement
- **11 et 25 mars 2025** à 14h à la Ligue de l'Enseignement
- **15 et 29 avril 2025** à 14h à la Ligue de l'Enseignement